

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOUAFLES

Le mardi 17 septembre 2019 à 19h40

PRESENTS : A. FROMENT – R. MEGRET – P. PENARD – D. PAVAVOINE – O. RICOLLEAU – S. LUCAS – A. DRUON – S. TARGIANI – A. GUENAULT – R. BIAGETTI – D. MARC

ABSENTS : FLORENCE POIRAT – L. BULKE – ALEXANDRE DERREY – ALAIN MARC

POUVOIRS : L. BULKE à S. LUCAS – F. POIRAT à P. PENARD

SECRETAIRE DE SEANCE : P. PENARD

SECRETAIRE SUPPLEANT : R. MEGRET

ORDRE DU JOUR

La séance débute à 19h40.

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal 12 juin 2019 a été apposé au registre des délibérations, affiché en mairie sur les panneaux d'affichage de la commune. Mme le Maire demande aux conseillers s'ils ont des observations à faire. Aucune observation n'étant signalée, le compte rendu est signé ce jour.

Le conseil municipal convoqué initialement le 13 septembre n'a pu se réunir faute de quorum.

Madame le Maire demande l'autorisation du Conseil Municipal de procéder à l'ajout de deux points à l'ordre du jour, à savoir les délibérations relatives à l'encaissement des montants adressés par GRTGAZ et GRDF pour l'utilisation du domaine public par les réseaux de gaz.

DELIBERATIONS

DELIBERATION CONCERNANT LA CREATION D'UN BUDGET ANNEXE POUR LE PROJET CŒUR DE BOUAFLES

Conformément aux dispositions prises et aux études de faisabilité effectuées, le projet doit, d'ici la fin de l'année, entrer dans la phase d'aménagement proprement dite. Sur les conseils des services de la Préfecture et avec l'aide de la Trésorière Principale, il est proposé de créer un budget annexe qui permettra de séparer les comptes dédiés uniquement à l'aménagement du centre bourg.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION CONCERNANT LA MODIFICATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE

Suite à la mutation professionnelle de Florence POIRAT, celle-ci a démissionné de son poste d'adjoint ce qu'a accepté le préfet en date du 25 juillet 2019. Elle souhaite pour autant conserver son mandat de conseillère municipale, sa délégation relative aux questions d'ordre administrative et juridique seront prises en charge par Patricia PENARD. En conséquence et automatiquement, Reynald Megret devient premier adjoint. Il n'est pas apparu opportun, en cette fin de mandat, de procéder à la désignation d'un quatrième adjoint. Par ailleurs, les adjoints ne souhaitent pas modifier le montant de leurs indemnités.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION CONCERNANT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE RASED

Il est proposé à toutes les communes du secteur des Andelys ayant une école de signer une convention avec le Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté qui fournit le matériel et la documentation pédagogiques. Ce personnel est équipé d'une mallette avec différents outils permettant l'apprentissage de ces enfants et favorise la mutualisation des équipements. La participation demandée est de 0,92 euros par enfant scolarisé. Il est à noter que 4 enfants bénéficient d'un accompagnement d'AVS à l'Ecole des Bois de Seine pour cette rentrée 2019.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION CONCERNANT LE MONTANT DES INDEMNITES DE CONSEIL ALLOUE AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC

Madame le Maire rappelle que les relations avec la trésorerie principale sont bonnes, malgré une baisse d'effectif drastique dans leurs services. Elle informe également le conseil municipal que les trésoreries sont dans une phase de réorganisation totale, et qu'il est prévu notamment une modification des lieux d'accueil au public en fonction du type des demandes. Il est prévu que la DGFIP mette à disposition des collectivités du territoire un interlocuteur installé dans les services de SNA. Cette réforme doit intervenir en 2020.

Mme Penard rappelle que l'indemnité spécifique de conseil est liée au fait que la fonction de comptable du Trésor ne comprend pas certaines tâches effectuées par le comptable pour les communes (par exemple : l'édification du budget), et le meilleur accueil nous est donné à chaque fois que nous sollicitons Mme Tarpent. Mme le Maire propose donc d'attribuer 100% du montant calculé (qui tient compte à la fois du temps passé et du montant du budget), soit 418,81 euros TTC.

Cette proposition est adoptée par 11 voix pour et 2 voix contre (S. Lucas, L. Bulke).

DELIBERATION CONCERNANT LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DES MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION DE L'EURE (cdg27)

Une nouvelle convention pour une durée de 3 ans nous est proposée à la signature, avec pour modifications notables les conditions de résiliation ; cette convention est sans engagement puisque l'adhésion n'est effective que si on utilise les services du cdg27. Les demandes effectuées jusqu'à présent ont toujours été suivies d'effet.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION CONCERNANT L'AVENANT A LA CONVENTION AVEC L'IDS

La convention avec les services d'Instruction du Droit des Sols de SNA arrive à son terme en fin d'année. Afin de laisser aux prochaines équipes municipales le soin de négocier une nouvelle convention, SNA propose de reconduire la convention actuelle pour un an.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION CONCERNANT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA MEDIATHEQUE DU DEPARTEMENT DE L'EURE

La Bibliothèque de Bouafles est une annexe de la médiathèque départementale mais à ce jour aucune convention n'a été signée entre la commune et le département pour le développement de la lecture publique.

Une convention type est proposée par la médiathèque départementale, pour laquelle quelques points restent à négocier, notamment les horaires d'ouverture au public (8h/semaine sont demandés par la convention, actuellement, la Bibliothèque de Bouafles est ouverte pendant 4h) et le nombre d'abonnement à des revues ou magazines. Les autres points de la convention sont déjà respectés.

Concernant les moyens mis à disposition, il est indiqué qu'un montant de 2 euros/habitant doit être alloué aux fins d'achat d'ouvrages ou magazines et d'équipements ou mobiliers. En 2019, le budget alloué est de 900 euros, et selon la convention, il convient de verser 1324 euros (662 hab à date). Afin de ne pas impacter trop fortement le budget, la médiathèque accepte que ce montant augmenté progressivement sur 3 ans, pour arriver au montant préconisé à la date de fin de la convention.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION CONCERNANT LE MONTANT DE LA REDEVANCE ATTRIBUEE PAR GRTGAZ

Comme tous les ans, une redevance calculée sur la base de la longueur de canalisations sur le territoire de la commune est attribuée par GRTGAZ. Cette année, celle-ci s'élève à 127 euros TTC.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION CONCERNANT LE MONTANT DE LA REDEVANCE ATTRIBUEE PAR GRDF

Comme tous les ans, une redevance calculée sur la longueur de canalisation sur le territoire de la commune est attribuée par GRDF. Cette année, celle-ci s'élève à 352,99 euros TTC.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Véloroute

La création de 3 commissions intercommunales d'aménagement foncier a été décidée ; l'une d'elles, rassemblant Les Andelys, Vézillon et Courcelles est à organiser. Il s'agit, d'une part, d'élire au sein du conseil municipal un représentant à cette commission, et, d'autre part, d'élire 3 propriétaires de foncier non (FNB) sur la commune (2 titulaires et 1 suppléant), la même personne ne pouvant pas représenter à la fois le conseil municipal et les propriétaires de FNB. Un affichage va donc être fait afin que les candidats puissent se faire connaître. A l'issue, le conseil municipal devra voter pour élire ces représentants. Toutes les personnes intéressées peuvent demander des renseignements en mairie.

Centrale d'achats publics

Une centrale d'achats publics a été créée par le Département, sous la forme d'un accord-cadre à bon de commande ; l'adhésion est de 500 euros, les appels d'offres ont été réalisés en amont. La commune va se rapprocher afin d'obtenir plus de renseignement.

SIEGE27

Le procès-verbal du comité syndical du 18 mai 2019 est disponible pour lecture en mairie aux heures d'ouverture au public.

EAD

Mme le Maire était présente à l'assemblée générale d'Eure Aménagement et Développement. Le rapport d'activités 2018 est disponible pour lecture en mairie aux heures d'ouverture au public.

SNA

Un courrier concernant la distribution d'eau potable a été distribué. Il informe la population que la dérogation préfectorale a été reconduite pour 3 ans, permettant à SNA de terminer les études et de prévoir les travaux de raccordement. A l'heure actuelle, le choix de la solution n'est pas encore entériné (raccordement soit vers Courcelles, soit vers Les Andelys). Il est demandé que les analyses d'eau soient affichées systématiquement (certaines analyses ne sont pas transmises en temps et heure par SNA). Pour information, toutes les analyses sont disponibles à l'adresse suivante : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

La compétence eaux pluviales entre dans la compétence de SNA à compter du 01/01/2020. Une réunion a eu lieu avec Mme le Maire afin qu'un état des lieux soit effectué ainsi qu'un état des besoins (notamment le redimensionnement des bassins de rétention en cas de fortes pluies).

Livret d'accueil

Des modifications ont été proposées, si certains conseillers ont encore des remarques à formuler, il faut le faire rapidement. Ce livret sera remis aux nouveaux arrivants.

Voirie

Certains administrés signalent que l'intersection entre la RD 313 et la Rue Rosés des Prés (ex-sapinière) n'est ni indiquée ni balisée. Mme le Maire en a informé l'Agence Routière Départementale en charge de ces dossiers.

Des panneaux vont être changés : les panneaux BOUAFLES à l'entrée de la commune et le panneau STOP à l'intersection Rue Rosés des Prés / Rue de la Plaine. 2 panneaux « Allée des Myosotis » et « Allée des Bleuets » vont également être posés dans les rues respectives, en mettant en évidence le changement de nom de rue afin que les facteurs (notamment en remplacement) ne se trompent pas de boîte aux lettres.

L'Agence Routière prévoit une uniformisation des panneaux indicateurs de commerces, entreprises et services dans le département à l'identique.

Hameau de Mousseaux

Une réunion regroupant des habitants du hameau (5 familles), ainsi que les représentants de la commune de Courcelles, du Véloroute, de SVVS, le SDIS, de la gendarmerie, du cabinet Merlin et de la commune a eu lieu le 6 septembre en mairie, afin d'exposer les résultats du contrôle de vitesse mis en place en juillet dernier. De nombreuses infractions ont été constatées pendant les 10 jours de contrôle.

Des chicanes vont être posées pendant 6 mois dans un premier temps, afin de voir si cela est efficace. Il est à noter que des contrôles de vitesse et de papiers ont également été effectués récemment, occasionnant la verbalisation de plusieurs conducteurs.

Il est signalé que plusieurs quads roulent très vite sur la Route de Mousseaux et sur le chemin des pêcheurs.

Rave-Party

La gendarmerie nous a alerté sur une possible venue de raveurs le week-end du 14 et 15 septembre 2019, d'où la mise en place des blocs de pierre pour interdire l'accès au petit lac.

Moto-Cross

Des contrôles sonores ont été effectués au cours du mois d'août à l'initiative de l'Association du Moto Cross (pendant l'utilisation du terrain et avant la mise en place du merlon). Les résultats ne nous sont pas encore parvenus, mais il va de soi que le conseil municipal demeure très attentif à ces questions de nuisance sonore.

Salle d'activités

Le lave-vaisselle, qui avait été acheté d'occasion il y a 20 ans, n'est plus en état de marche. Un devis a été demandé à AOC Froid, qui entretient déjà l'existant ainsi que les réfrigérateurs. Il serait également souhaitable d'ajouter un adoucisseur afin de ne pas rencontrer de problème avec le calcaire, celui qui est connecté au four à vapeur n'étant pas suffisant pour les 2 équipements. Le surcoût est de 653 € HT.

Compte tenu de la nécessité urgente de remplacer ces appareils, Mme le Maire procédera à la commande des matériels.

Le joint des portes coupe-feu n'est plus en état, il convient de le changer. Des renseignements ont déjà été pris, mais certains fournisseurs indiquent qu'il faut changer les portes entières. Des investigations supplémentaires sont entreprises, il faut *a priori* se rapprocher d'un fournisseur homologué.

Un devis a été demandé à ISS pour le nettoyage complet de la hotte aspirante.

Médiathèque

C. et P. Fougeroux nous ont fait part d'une manifestation pour célébrer les 40 ans de la médiathèque de Bouafles. Cet anniversaire aura lieu le samedi 12 octobre à 11h00, un chapiteau sera demandé à SVVS. Des informations plus précises seront communiquées ultérieurement.

Nous participerons cette année encore à l'organisation du mois du film documentaire, avec la projection d'un film sur les déchets, et pourrons également visionner un montage de films anciens où apparaissent des Bouaflais. Nous vous encourageons à venir à cette projection où vous pourrez peut-être vous reconnaître.

Club de football

Très bonne rentrée, il a actuellement 36 licenciés dont 13 enfants de Bouafles, et 6 dirigeants (dont 5 de Bouafles). D'autres arrivées sont espérées. Le bouche à oreille fonctionne bien.

Eglise

Au cours de l'été nous est parvenue l'information que la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) n'a pas été accordée pour subventionner les travaux de l'église. Renseignements pris, il s'avère que l'architecte des Bâtiments de France n'a pas donné son avis aux services du Département, ce qui équivaut à un refus, ou en tout cas, freine l'attribution de ladite dotation. Le motif en est que l'architecte souhaite que l'entrepreneur trie et réutilise au maximum les tuiles existantes si elles sont en état. Cela avait été évoqué lors d'une précédente réunion, mais n'avait pas été mis en exergue et le cahier des charges proposait à la fois cette possibilité mais aussi celle de changer intégralement la toiture, solution qui avait été retenue. Un nouveau devis a été demandé à l'entreprise VIGNON, mais le montant étant supérieur à 6% du montant initial, deux solutions s'offrent à nous. Soit les travaux sont effectués comme convenu, mais avec pour seule subvention le fonds de concours SNA déjà acquis, et d'éventuelles souscriptions d'adhérents ou de donateurs, soit un nouveau marché est relancé, avec une demande de DETR (les montants qui ne sont pas alloués au cours de l'année peuvent être redistribués), et l'espoir d'avoir les subventions liées à la Fondation du Patrimoine, Mon Village Mon Amour et tout autre partenaire. Cette dernière solution est retenue et un nouveau marché va donc être lancé dans les prochains jours.

Rampe d'accès mairie

Les travaux doivent être réalisés avant la fin de l'année 2019. A. Druon relance l'entreprise Quenet-Ferus.

Ecole des Bois de Seine

La rentrée s'est bien passée, 55 enfants sont inscrits. La garderie périscolaire fonctionne bien elle aussi, une dizaine d'enfants le matin et une quinzaine le soir.

Mme Gaspart, qui était institutrice l'année dernière en attente de l'affectation définitive de Mme Gonzales, est devenue directrice.

AVS : Elise Chartrain (24h/semaine) et Stéphanie Patrelle (12h/semaine).

Il faudra trouver une personne capable de suppléer au pied-levé le personnel manquant à la cantine (c'est Elise Chartrain qui le faisait auparavant).

La peinture des jeux d'enfants a été refaite cet été (A. Guenault). Dans la cour des primaires, c'est le sable qui contribue à la dégradation, il faudrait trouver une solution.

Il faut rappeler également aux enseignantes que le city-stade peut et doit être utilisé par les enfants de l'école, c'est l'une de ses vocations.

Eclairage public

Le SIEGE27 a été consulté dans le cadre de l'étude du Cœur de Bouafles. Il préconise les LED avec allumage par détection. D. Papavoine attire l'attention du conseil sur les inconvénients non négligeables des LED (argumentés par l'ANPCEN), à savoir un grand spectre lumineux (lumière bleue), le fait qu'on mette souvent plus de LED, et une maintenance plus onéreuse car sensibilité plus importante aux fluctuations électriques. Il conviendra d'étudier de près ces aménagements en temps utile (par exemple, on installe de plus en plus de luminaires à basse hauteur). R. Biagetti fait remarquer qu'au Hameau, un lampadaire sur deux est inutile. Il faudrait éteindre ceux qui ne sont pas nécessaires.

Déploiement de la fibre

Une réunion de présentation du déploiement du réseau Orange a eu lieu. Les prévisions pour le village sont maintenues pour l'instant courant 2020.

Clôtures

Des habitants (non riverains) demandent si une clôture, posée Impasse des Cerisiers, est conforme à la réglementation. Il y a effectivement une différence de hauteur du sol entre les deux parcelles, ce qui implique une plus grande hauteur d'un côté que de l'autre. Les propriétaires des deux terrains se sont mis d'accord et l'IDS a émis un avis favorable en raison de la conformité avec le PLU. Certains membres du conseil s'étonnent que des personnes non impliquées fassent ce type de demande.

Secrétariat

Cathy Denos, qui était au secrétariat depuis quelques mois et a assuré la permanence pendant les congés d'été, a souhaité donner sa démission car elle avait plusieurs propositions dans le secteur privé. Elle a tenu par écrit à remercier les élus et employés communaux pour l'accueil qu'elle a reçu.

Spectacle de Noël

Le spectacle aura lieu le samedi 14 décembre à 15h30. Mme le Maire a appris de façon fortuite que M. le Maire de Vézillon et son conseil municipal ne souhaitent plus faire participer sa commune au spectacle de Bouafles. Les membres du conseil regrettent de n'en avoir pas été directement informés.

C'est l'occasion pour Bouafles de revenir à une tradition que nous avons abandonnée à la demande de Vézillon et de réserver les festivités aux enfants en organisant le goûter autour d'un chocolat chaud et de pains au lait.

Formation aux premiers secours

Une session de formation aux premiers secours par les pompiers du centre de secours des Andelys sera proposée à la population. Les modalités pratiques et dates seront publiées.

Question du public : si les services fiscaux quittent les Andelys, où seront les accueils ? Il y aura un remodelage et des points d'accueil dédiés (à confirmer, Gaillon, Vernon, Ecouis, Vexin/Epte ...).

AGENDA

22 et 23/09 : Journées du Patrimoine - ouverture de l'église de 10h à 18h.

12/10 : 40 ans de la Bibliothèque

13/10 : Repas des Aînés.

11/11 : Commémoration du 11 Novembre

29/11 : Film documentaire

14/12 : Distribution des colis de Noël le matin et spectacle de Noël l'après-midi.

12/01 : Vœux du Maire

Fin de séance à 21h20
